

08/03/2024

RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2024

Conseil Municipal
du 15 mars 2024

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Ville de
Wissembourg

Auteur de la note : Service des finances de la ville de Wissembourg (M. WITWICKI)
Rapport disponible sur simple demande adressée au service des finances
Source : budget 2023 (budget ville et budgets annexes)

Sommaire

BUDGET VILLE	3
I. CONTEXTE GENERAL.....	3
1) Les perspectives économiques	3
2) Principales mesures relatives aux collectivités locales.....	4
II. QUELQUES ELEMENTS DE CADRAGE DE 2023	4
1) Le fonctionnement	4
2) La fiscalité	5
3) Endettement	5
III. LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES POUR 2024	5
1) Fonctionnement	6
2) L'endettement.....	10
3) Opérations d'investissements envisagés en 2024	11
4) Subventions d'investissement attendues en 2024	13
IV. ENGAGEMENTS PLURIANNUELS ENVISAGES SUR LES ANNEES 2025 ET 2026	14
V. STRUCTURE ET GESTION DE LA DETTE	15
1) Evolution rétrospective de la dette de la ville	15
2) Structure de la dette et répartition par prêteurs au 31/12/2023.....	16
3) Eléments prospectifs au niveau de la dette de la ville au 31/12/2024.....	17
BUDGET EAU.....	19
I. ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2024	19
1) Exploitation et autofinancement	19
2) Investissement	19
3) Endettement	20
II. ENGAGEMENTS PLURIANNUELS ENVISAGES SUR LES ANNEES 2025 ET 2026	20
III. STRUCTURE ET GESTION DE LA DETTE	20
1) Evolution rétrospective de la dette du budget de l'eau	20
2) Structure de la dette et répartition par prêteurs au 31/12/2023.....	21
3) Eléments prospectifs au niveau de la dette du budget de l'eau	21
BUDGET LA NEF – GESTION DES SPECTACLES	22
I. ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2024	22
1) Fonctionnement	22
2) Investissement	23
II. DEPENSES D'INVESTISSEMENT ENVISAGEES EN 2025 ET 2026	24
BUDGET LOTISSEMENT GUMBERLE	24
BUDGET LOTISSEMENT DES 4 VENTS.....	24
BUDGET QUARTIER STEINBAECHEL	25

BUDGET VILLE

I. CONTEXTE GENERAL

1) Perspectives économiques

En France, la croissance est plus résiliente qu'attendue. Après un fort ralentissement de l'activité économique en 2022, la croissance économique s'est montrée plus forte qu'attendue au premier semestre 2023, sur fonds de dynamisme du commerce extérieur.

Après avoir stagné au premier trimestre 2023, la croissance a retrouvé des couleurs au second trimestre atteignant +0,5 % malgré une inflation persistante, notamment grâce à la bonne performance des exportations.

La croissance a été plus modeste au 3^e trimestre 2023 avec une hausse de 0,1%.

L'autre bonne nouvelle concerne l'accélération des dépenses d'investissement des entreprises, en hausse de 1,5% au 3^e trimestre 2023. L'investissement des ménages a quant à lui stoppé son repli (+ 0,1%) après 4 trimestres consécutifs de baisse.

Ces perspectives confortent le scénario d'une croissance proche de 0,6 % en moyenne pour l'année 2024.

En France, le ralentissement de l'inflation devrait se poursuivre. L'INSEE table sur une inflation de 2,5 % pour 2024.

En 2022, l'impact de la forte accélération du prix de l'énergie sur les consommateurs a été limité par la mise en place d'un bouclier énergétique. L'inflation globale annuelle s'était ainsi établie à 5,9%.

En 2023, la levée de ma remise « carburants » et la hausse des tarifs du gaz et de l'électricité dès le 1^{er} janvier ont entraîné un regain de pressions inflationnistes avec un pic atteint à +7,3% sur un an en février 2023.

Depuis, le processus de désinflation est engagé en France. Sur le troisième trimestre 2023, l'inflation a atteint +5,5% en moyenne après +6,1% au second trimestre 2023 et +7% au premier trimestre 2023.

L'inflation alimentaire a ainsi ralenti pour le sixième mois consécutif repassant sous le seuil des 10% pour la première fois depuis septembre 2022. Les prix de l'énergie ont également nettement ralenti jusqu'au mois de juillet avant de rebondir ensuite (+11,9% en septembre), en lien avec la hausse des cours du pétrole et l'augmentation de 10% au 01/08/2023 des tarifs réglementés de l'électricité.

Le contexte des tensions croissantes au Moyen Orient et d'incertitudes pourrait constituer en 2024 un risque haussier sur le scénario inflation notamment énergétique. La hausse des prix du pétrole pourrait être un frein à la désinflation sans pour autant en inverser la tendance.

Toutefois, en France, les perspectives d'emploi restent favorables.

En 2023, l'évolution du marché du travail reste favorable malgré un ralentissement lié à la baisse de régime de l'activité économique et de l'essoufflement du dispositif de l'apprentissage.

Sur un an, l'emploi salarié reste en hausse de 0,7% soit 138 800 emplois.

A l'horizon 2024, le ralentissement de la croissance économique ainsi que la baisse des soutiens à l'emploi dans les entreprises devraient également contribuer à un ralentissement de l'emploi.

En France, le rétablissement des Finances publiques sera lent.

En 2022, le déficit public s'est maintenu à un niveau élevé (-4,7% du PIB contre -3,1% en 2019) en raison des mesures de lutte contre l'inflation. Début 2023, il s'est stabilisé à -4,7% au premier trimestre 2023 et a légèrement diminué à - 4,6 % au second trimestre.

Selon la loi de finances 2024 présentée par le gouvernement, le déficit et la dette publics se rétabliront graduellement.

La fin des mesures liées aux crises sanitaires et énergétiques devrait contribuer à la réduction du déficit public à - 4,9% en 2023 et -4,4% du PIB en 2024.

Concernant les taux d'intérêts, ils restent à un niveau très élevés en 2024.

2) Principales mesures relatives aux collectivités locales

Les mesures ci-dessous sont issues de loi de finances pour 2024 voté fin décembre 2023.

La loi de programmation des finances publiques pour les années 2023 à 2027 définit la ligne que le gouvernement souhaite donner aux finances publiques. Cette trajectoire vise un retour du déficit public sous le seuil des 3% du PIB à l'horizon 2027.

La dette publique se monte en 2023 à 109,7 points de PIB. Les administrations publiques locales (collectivités...) représentent un peu plus de 8% de cette dette publique.

Les concours financiers de l'État aux collectivités territoriales sont fixés à 54 391 Milliards d'euros pour 2024.

La loi de finances pour 2024 renforce son soutien aux collectivités avec la pérennisation du fonds vert augmenté à 2,5 Milliards d'Euros. Afin de réduire les délais de délivrance des cartes d'identité et passeports, l'État augmente la dotation pour les titres sécurisés de 52,4 à 100 millions d'€ en 2024.

Dans le cadre de la planification écologique, une enveloppe supplémentaire de 7 milliards d'€ est entérinée pour 2024 concernant notamment la rénovation des bâtiments et logements, la décarbonation des mobilités, la préservation des ressources, la transition énergétique et le fond le vert en faveur des collectivités.

Les dotations d'investissement allouées aux communes et EPCI se stabilisent à 1,8 milliards d'€ pour 2024 (DETR, DSIL, DPV).

L'enveloppe de la dotation globale de fonctionnement (DGF) se monte en 2024 à 27,24 milliards d'€ (+ 320 millions d'euros en 2024).

Le montant de l'enveloppe globale du fonds de compensation de TVA (FCTVA) atteint 7,1 milliards d'€ en 2024 soit une hausse de 6%. Cette évolution est due à l'augmentation tendancielle du fonds mais également à l'élargissement de l'assiette. En effet, les dépenses d'aménagement des terrains vont redevenir éligibles au FCTVA, dépenses qui avaient été exclues des dépenses éligibles depuis 2021.

La loi des finances réforme également les redevances des agences de l'Eau à compter du 01/01/2025 avec pour objectif d'augmenter leurs ressources pour financer les mesures du plan « EAU ». Cette réforme contient plusieurs volets dont un qui concerne les communes ou les groupements : le remplacement de la redevance « modernisation des réseaux de collecte » payée par les usagers par deux redevances payées par la commune ou le groupement compétent (« redevance « performance des réseaux d'eau potable » et la redevance « performance des systèmes d'assainissement collectif »).

En outre, la généralisation du compte financier unique (CFU) sera effective d'ici 2027. (CFU se substitue de façon pérenne aux comptes administratifs et de gestion).

II. QUELQUES ELEMENTS DE CADRAGE DE 2023

1) Le fonctionnement

En 2023, les dépenses réelles de fonctionnement sont de 9,71 M€ et les recettes réelles de fonctionnement de 11,58 M€ (hors excédent reporté et cessions immobilières).

Autofinancement brut réel dégagé du fonctionnement (hors excédent reporté, hors subvention exceptionnelle versée au budget annexe GUMBERLE et hors cessions immobilières) en 2023 : 1,93 M€.

2) La fiscalité

→ Taux sur les impôts locaux 2023

Concernant les ménages

– Taxe foncière (bâti)	30,11 %
– Taxe foncière (non bâti)	73,62 %
– Taxe habitation sur les résidences secondaires	23,73 %

Concernant les entreprises

– Cotisation foncière des entreprises (CFE)	21,53 %
---	---------

→ Bases d'imposition notifiées en 2023

Concernant les ménages

– Taxe foncière (bâti)	11 691 000 €
– Taxe foncière (non bâti)	171 500 €
– Taxe habitation sur les résidences secondaires	833 313 €

Concernant les entreprises

– Cotisation foncière des entreprises (CFE)	5 500 000 €
---	-------------

D'où un produit global 2023 de contributions directes de 5,94 M€ (incluant l'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux (IFER), la taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM) et les rôles supplémentaires).

Produit des impôts et taxes en 2023 (incluant la fiscalité et les autres taxes (notamment taxe sur l'électricité et taxe additionnelle sur les droits de mutation) :

– produit	7,5 M€
-----------	--------

3) Endettement

- **Encours de la dette totale au 31/12/2023 : 7 744 708,95 € soit 1 005,54 € / hab.**
(dont 300 000 € de prêt à court terme)
Moyenne de la strate au 31/12/2020 : 1 034 € / hab.
- **Encours de la dette à long terme au 31/12/2023 : 7 444 708,95 €**

III. LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES POUR 2024

Les modifications significatives à relever sont les suivantes :

1) Fonctionnement

Compte tenu des réalisations 2023, de la poursuite d'une inflation soutenue en 2024, des prix de l'énergie qui restent très élevés, voici à ce jour les ajustements budgétaires à réaliser sur le budget ville :

DEPENSES

- **Dépenses courantes : 3 233 000 € (+ 190 000 € par rapport aux dépenses budgétisées en 2023)**

Voici notamment les principales modifications entre 2023 et 2024 :

Eau	+ 12 000 €	Augmentation des tarifs de l'eau pour 2024
Energie – Electricité/gaz	+ 20 000 €	Ajustement par rapport aux réalisations 2023
Fournitures de petit équipement	+ 10 000 €	Notamment lié à l'achat de gobelets Eco-cup pour les festivités
Achat autres fournitures	- 12 000 €	Ajustement par rapport aux réalisations 2023
Contrats de prestations de services	+ 30 000 €	Notamment lié au diagnostic réalisé sur les risques psychologiques pour 27 000 € (solde)
Location de matériel	- 23 000 €	Notamment lié à une diminution du coût de location du tracteur
Entretien de terrains	+ 14 000 €	Réajustement suite augmentation du coût externalisé de l'entretien
Entretien bâtiment	+ 13 000 €	Réparations importantes au niveau du gymnase du lycée (fenêtres + portes) et de l'abbatiale (cloche)
Entretien voirie	+ 10 000 €	Notamment lié à un repérage éventuel d'amiante sur les enrobés
Entretien autres biens mobiliers	+ 23 000 €	Notamment lié à des réparations importantes au niveau des aires de jeux suite à des rapports de contrôle
Assurances	+ 17 000 €	Augmentation du coût de l'assurance responsabilité civile
Frais d'études	+ 10 000 €	Pré-étude/Diagnostic santé du territoire
Frais d'actes et de contentieux	- 10 000 €	Internalisation de certaines prestations liées aux contentieux de la commune
Fêtes et cérémonies	+ 45 000 €	Notamment lié aux festivités de NOËL (+ 10 000 €), de la Pentecôte (+ 12 000 €), de l'outre-festival (+ 9 000 €), de la fête nationale (+ 2 000 €)
Frais de transport de biens	- 14 000 €	Lié notamment à la baisse des dépenses de débardage (forêt)

Frais de nettoyage de locaux	+ 10 000 €	Poursuite de l'externalisation de certaines prestations de nettoyage + renfort suite à des absences de personnel
Remboursement frais à des Tiers	+ 7 000 €	Notamment lié au coût des sorties piscine pour les écoles
Taxes foncières	+ 4 000 €	Augmentation liée à la revalorisation forfaitaire des bases 2024 (+ 3,9 %)
Frais d'affranchissement	+ 5 000 €	Ajustement aux réalisations 2023
Transports collectifs	+ 9 000 €	Augmentation des coûts de la navette scolaire et des sorties scolaires

- **Dépenses de personnel : 5 100 000 € (+ 150 000 € par rapport aux dépenses budgétisées en 2023)**

Voici notamment les principales variations à retenir :

- Evolution de carrières (avancements de grades, échelons,...) : + 50 000 €
- Départs (communication & animations, NEF, police, PVD,...) : - 227 000 €
- Recrutements (DGS, DST, éducateur sportif, police, CTM, PVD,...) : + 360 000 €
- Impacts des recrutements N-1 sur une année pleine 2024 : + 34 000 €
- Dépenses chantier d'insertion : - 8 000 €
- Renforts temporaires (CTM, secrétariat, juridique,...) : - 43 000 €
- Poste non réinscrits en 2024 (apprenties, alternants,...) : - 20 000 €

Au niveau des effectifs de la commune, l'équivalent temps plein se monte à 109,41 au 31/12/2023. Avec les mouvements prévus en 2024, il passera à 110,83.

- **Atténuation de produits : 240 000 € (+ 9 000 € rapport aux dépenses budgétisées en 2023)**

- Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales : + 11 000 € (montant estimatif de 219 000 € pour 2024 non notifié à ce jour)
- Autres dégrèvements des contributions directes : - 2 000 €

- **Participations et subventions : 1 802 000 € (+ 95 000 € par rapport aux dépenses budgétisées en 2023)**

Petite remarque

Suite au passage à la nomenclature M57 depuis le 01/01/2024, certains articles budgétaires ont été transférés du chapitre 67 « Dépenses exceptionnelles » au chapitre 65 « Participations et subventions ».

Voici notamment les principales variations :

Subvention de fonctionnement - Etablissement à caractère administratif	- 10 000 €	Minoration de la subvention versée au budget annexe de LA NEF
Participations aux organismes de regroupement	+ 29 000 €	Augmentation de la participation au SIVOM de 3 000 €, augmentation de la participation au groupement transfrontalier de 36 000 €, augmentation de la participation du Parc Régional des Vosges du Nord de 26 000 € et baisse de la subvention versée au SIVU forestier de 36 000 €
Subvention équilibre budget annexe	- 36 000 €	Solde de la subvention d'équilibre à verser au budget annexe Lotissement GUMBERLE
Participation SDIS	+ 3 000 €	Notification 2024
Subventions de fonctionnement - personne de droit privé	+ 105 700 €	Rajout d'une subvention de 95 000 € * pour l'association MOBILEX dans le cadre de la conventions TIMS, d'une subvention pour l'association "Art & Co" de 6 000 €, subvention pour la société des Courses 2 700 € et augmentation de la subvention pour les sorties scolaires (+ 2 000 €)
Indemnités de fonction des élus	+ 3 000 €	Ajustement suite à l'augmentation du point d'indice en 2023 (base de calcul des indemnités des élus)

*Une subvention de fonctionnement équivalente sera encaissée par la commune sur l'année 2024 dans le cadre de la convention TIMS

- **Dépenses financières : 230 000 € (+ 8 000 € par rapport aux dépenses budgétisées en 2023)**

Intérêts de la dette	- 9 000 €	Lié notamment à la diminution de l'encours de la dette
Intérêts de la ligne de trésorerie	+ 12 000 €	Lié à l'augmentation des taux d'intérêts à court terme
Intérêts ICNE	+ 4 000 €	Rattachement des intérêts courus non échus à l'exercice 2024
Autres dépenses financières	+ 1 000 €	Frais de dossier prévisionnel suite au renouvellement en 2024 de la ligne de trésorerie et des emprunts à contracter fin 2024

- **Dépenses spécifiques : 10 000 € (+ 8 000 € par rapport aux dépenses budgétisées en 2023)**

Ces dépenses concernent exclusivement les titres annulés sur les exercices antérieurs

- **Dotations aux provisions : 4 000 € (- 1 000 € par rapport aux dépenses budgétisées en 2023)**

Dotation aux provisions pour risques	- 1 200 €	Provision concernant les impayés de l'indemnité d'occupation du bâtiment 5 Quai Anselmann
Dotation aux provisions pour dépréciation des actifs circulants	+ 200 €	Ajustement de la provision pour dépréciation des comptes de Tiers

Le montant total des dépenses réelles prévisionnelles de fonctionnement devrait s'élever pour 2024 à 10 619 000 €.

Ces dépenses réelles prévisionnelles de fonctionnement sont en hausse de 459 000 € (+ 4,52 %) par rapport à celles budgétisées en 2023.

Ces augmentations sont à relativiser car elles tiennent compte d'un taux d'inflation prévisionnel de 2,5 % pour 2024.

RECETTES

- **Produits des services et du domaine : 815 000 € (- 60 000 € par rapport aux recettes budgétisées en 2023)**

Voici les principales variations :

Vente de bois	- 55 000 €	Moins de recettes de ventes de bois (liées au programme forestier 2024)
Location chasse	+ 10 000 €	Suite aux attributions des lots de chasse au 2024
Mise à disposition de personnel au GFP de rattachement	- 20 000 €	Pas de mise à disposition de l'architecte de la ville à la communauté des communes en 2024
Concessions cimetière	- 8 000 €	Minoration des recettes prévisionnelles en 2024
Produits des activités annexes	+ 16 000 €	Notamment liés aux recettes des gobelets écocup pour les festivités

➤ Fiscalité et dotations de l'Etat

- Concernant la dotation globale de fonctionnement (DGF), les services de l'Etat ne nous ont pas encore notifiés les éléments pour l'exercice 2024.

Toutefois, voici une estimation à ce jour de ces dotations :

DGF \ Années	2023	Estimation 2024	Variations 2023-2024
Dotation forfaitaire	872 528 €	864 900 €	-7 628 €
Dotation de solidarité rurale	408 159 €	436 000 €	27 841 €
TOTAL	1 280 687 €	1 300 900 €	20 213 €

On peut clairement constater une hausse prévisionnelle estimative de la DGF de 20 213 € entre 2023 et 2024.

- **concernant la fiscalité, les services fiscaux ne nous ont pas notifiés à ce jour les bases fiscales pour l'exercice 2024. Toutefois, compte tenu de l'inflation, ces bases seront forfaitairement revalorisées de 3,9 % en 2024. En appliquant cette revalorisation aux bases fiscales 2023, une recette supplémentaire de près de 167 000 € peut être attendue sur 2024.**

A ce jour, il n'est pas envisagé de toucher aux taux de fiscalité en 2024.

Concernant la fraction de taxe sur la valeur ajoutée à encaisser par la commune en 2024, elle n'a pas encore été notifiée à ce jour.

Au niveau des autres impôts et taxes, on peut noter notamment une hausse prévisionnelle de 25 000 € au niveau des recettes liées à la taxe sur les surfaces commerciales, une hausse prévisionnelle de 37 000 € au niveau des recettes liées à la taxe sur l'électricité et à une baisse prévisionnelle de 72 000 € au niveau des recettes liées à la taxe additionnelle aux droits de mutation.

- **Autres produits de gestion courante : 300 000 € (+ 15 000 € par rapport aux recettes budgétisées en 2023)**

Voici les principales variations :

Libéralités reçues	+ 4 000 €	Don école des Arts
Revenus des immeubles	+ 10 000 €	Ajustement des recettes de la location de la MDAS

- **Produits financiers : 0 € (- 20 000 € par rapport aux recettes budgétisées en 2023)**

Il n'y a plus de recette prévisionnelle liée à une refacturation des intérêts de la ligne de trésorerie au budget annexe EAU.

- **Produits spécifiques : 10 000 € (- 9 000 € par rapport aux recettes budgétisées en 2023)**

C'est un réajustement par rapport aux réalisations 2023.

Ces recettes concernent l'annulation de mandats sur les exercices antérieurs.

AUTOFINANCEMENT

Compte tenu du niveau très élevé des prix de l'énergie, de l'impact de l'inflation sur une très grande partie des dépenses de la collectivité et des éléments financiers en notre possession à ce jour, l'autofinancement brut prévisionnel global (incluant l'excédent reporté) dégagé sur l'exercice 2024 devrait se situer entre 1 730 000 € et 1 830 000 €.

2) L'endettement

Annuités prévisionnelles 2024 pour les emprunts à long terme :

- Capital	853 201,89 €
- Intérêts	<u>153 160,73 €</u>
TOTAL	1 006 362,62 € soit 130,66 € / hab.*

moyenne régionale de la strate en 2019 : 129 € / hab.

Il restera également 300 000 € d'emprunt à court terme à rembourser en 2024. Ce prêt-relais sera principalement remboursé par le FCTVA encaissé en 2024 concernant les dépenses d'investissement 2023.

L'encours de la dette à long terme au 31/12/2024 devrait être compris dans la fourchette suivante :

8 462 000 € < Encours de la dette prévisionnelle à long terme au 31/12/2024 < 8 562 000 €

En effet, une fourchette d'emprunts à long terme située entre 1 870 000 € et 1 970 000 € est à envisager sur l'exercice 2024 destinée à financer les investissements à long terme prévus ci-dessous.

3) Opérations d'investissements envisagés en 2024

(à titre indicatif, prévisionnel et non définitif en TTC, hors écritures d'ordres)

PATRIMOINE COMMUNAL

Travaux Maison Education (stockage)	80 000€
Travaux réhabilitation foyer avicole (Maison des Jeunes)	100 000€
Travaux école St Jean (sécurité incendie + fenêtre)	80 000€
Travaux école primaire Altenstadt (rénovation chaufferie)	50 000€
Travaux école Leszczynska (portes)	9 000€
Travaux école Wentzel (gestion à distance)	5 000€
Travaux Centre technique (chauffage+panneaux photov.+fenêtres+vestiaires)	160 000€
Travaux Maison de la Solidarité (chauffage+panneaux photov.)	81 000€
Travaux bâtiment sous-préfecture (portails)	40 000€
Travaux salle multifonctions (pose enseigne LOUISE WEISS)	5 000€
Travaux bâtiment Quai Anselmann (sanitaires)	15 000€
Travaux médiathèque (aménag.banque accueil + éclairage Fablab)	25 000€
Travaux bâtiment Abel Douay (pose panneaux acoustiques)	11 000€
Travaux presbytère Altenstadt (sanitaires)	12 000€
Travaux église Weiler (tubage + cheminée)	10 000€
Travaux piscine (buvette + pompes)	40 000€
Travaux conciergerie Gare (projet AMI TIMS)	42 000€
Travaux club house pétanque	20 000€
Travaux foyer communal Altenstadt (supervision chauffage)	4 000€
Dépenses maîtrise d'œuvre patrimoine	240 000€
Travaux divers bâtiments	21 000€

	TOTAL	1 050 000€
--	--------------	-------------------

VOIRIE

Travaux traversée Altenstadt (tranche 3)	850 000 €
Frais d'études pôle multimodal Gare (maitrise d'œuvre + divers)	100 000 €
Travaux réaménagement secteur Centre ville (Républ+marché Poiss.)	150 000 €
Travaux chemins communaux	15 000 €
Travaux voirie Rue de la Pépinière (trottoirs)	80 000 €
Travaux cheminement Grabenloch (piscine)	40 000 €
Dépenses voirie Rue Paix/carrefour Germania (maitr.oeuvre)	40 000 €
Travaux voirie Rte des Vosges (solde)	15 000 €
Travaux voirie Rue des 4 Vents (solde)	6 000 €
Travaux extension voirie	150 000 €
TOTAL	1 446 000 €

AUTRES TRAVAUX

Travaux éclairage public tr.2023+2024 (passage au LED)	530 000.00
Travaux éclairage public - autres	20 000.00
Dépenses Skatepark (études + maitr.oeuvre + divers)	90 000.00
Travaux feux carrefour Bvd Clémenceau	48 000.00
Travaux aires de jeux (Ecole Europe)	20 000.00
Travaux aires de jeux (city stade Rue Bellac)	11 000.00
Travaux Réseaux Rte des Vosges (solde)	7 000.00
Travaux Pont Fossé des Tilleuls	120 000.00
Travaux site camping car	440 000.00
Travaux renaturation d'une mare	25 000.00
Travaux portail Rennfeld	10 000.00
Travaux cimetière (colombarium)	10 000.00
Travaux secteur sous-préfecture (trav.électriques festivités)	15 000.00
Travaux Remparts (sécurisation)	6 000.00
Travaux parvis du lycée (création îlot de fraîcheur)	5 000.00
Dépenses études pont	7 000.00
Travaux branchement ES (club house Altenstadt)	20 000.00
TOTAL	1 384 000.00

AUTRES DEPENSES

Subvention d'équipement (divers)	20 000 €
Subvention participation extension ES	20 000 €
Subvention d'équipement LA NEF	70 000 €
Subvention équipement rénovation de commerces	10 000 €
Assistance maitrise d'ouvrage - patrimoine communal	28 000 €

Frais d'études (signalisation) - solde	3 000 €
Frais d'études - imagerie de Wissembourg	15 000 €
Achat de terrains (Secteur Gare)	160 000 €
Achat terrains (site camping car)	38 000 €
Achat terrains (divers)	10 000 €
Achat matériel de téléphonie	18 000 €
Achat copieurs	65 000 €
Achat matériel informatique (ordi + divers)	40 000 €
Achat matériel de bureau et mobilier (Mairie + écoles + divers)	40 000 €
Achat logiciels (gestion copieurs + divers)	70 000 €
Achat collections+ouvrages+CD/DVD (médiathèque)	19 000 €
Plantations (forêt + espaces verts)	20 000 €
Achat mobilier urbain (supports à vélo +corbeilles de tri + divers)	35 000 €
Achat Totem (communication externe)	25 000 €
Achat poteaux incendie	20 000 €
Achat panneaux de signalisation	30 000 €
Achat panneaux signalisation - circuit VVT Sherhol	2 000 €
Achat panneaux photovoltaïques - archives	49 000 €
Achat caméras télésurveillance	15 000 €
Achat tractopelle	110 000 €
Achat véhicule Kangoo	50 000 €
Achat lame déneigement	28 000 €
Achat tribenne sur camion	35 000 €
Achat de corolles végétalisables avec banc	50 000 €
Achat récupérateurs eau de pluie (bâtiments communaux)	2 000 €
Achat matériel Collections Wentzel	26 000 €
Achat matériel chantier d'insertion	10 000 €
Achat autres matériels ST (Outillages)	20 000 €
Achat matériels sportifs	10 000 €
Achat décorations fleurissement	15 000 €
Achat décorations de NOEL	27 000 €
Achat matériel sonorisation	4 000 €
Dépenses budget participatif citoyen	20 000 €
Achat clés accès divers bâtiments	20 000 €
Achat matériel divers	35 000 €
Opération pour compte de Tiers - voirie Rte des Vosges	8 000 €
TOTAL	1 292 000 €

Financement des investissements 2024 : autofinancement + mise en réserves 1 188 K€ + subventions 858 K€ + taxe d'aménagement 43 K€ + vente bâtiment presb. Weiler 170 K€+ emprunt à long terme entre 1 870 000 € et 1 970 000 €.

4) Subventions d'investissement attendues en 2024

Voici les principales subventions attendues :

a) au niveau de l'ETAT

Subvention rénovation thermique des bâtiments (DSIL 2021+2022+2023) :	104 000 €
Subvention éclairage public LED (DETR) :	80 000 €
Subvention panneaux photovoltaïques (fonds vert) :	60 000 €
Subvention fenêtres école St Jean (fonds vert) :	15 000 €
Subvention corolles végétalisables (fonds vert) :	25 000 €
Subvention bornes recharges électriques (DETR) :	10 000 €
Subvention maîtrise d'œuvre patrimoine (DRAC) :	80 000 €
Subvention pont Fossé des Tilleuls (DSIL) :	40 000 €
Subvention sites de camping car (DETR) :	153 000 €

b) au niveau de la Région GRAND EST

Subvention maîtrise d'œuvre patrimoine :	40 000 €
Subvention études skate-park :	30 000 €
Subvention études pôle multimodal Gare :	30 000 €

c) au niveau de la Collectivité Européenne d'Alsace (CEA)

Subvention maîtrise d'œuvre patrimoine :	40 000 €
Subvention AMI TOURISME camping car :	50 000 €
Subvention collections Wentzel (solde) :	38 000 €

d) autres subventions

Subvention projet conciergerie gare :	25 000 €
Subvention restauration de la mare	17 000 €
Subvention club house pétanque (Pétanque club)	10 000 €
Subvention ES éclairage	10 000 €

IV. ENGAGEMENTS PLURIANNUELS ENVISAGES SUR LES ANNEES 2025 ET 2026

Les principaux investissements prévisionnels envisagés à ce jour sont les suivants (liste non exhaustive et indicative) :

Dépenses d'investissement		Années	
		2025	2026
BATIMENTS	Travaux école Weiler (toiture)	50 000 €	0 €
	Travaux école St Jean (toiture)	300 000 €	0 €
	Travaux sous-préfecture (sécurité)	50 000 €	20 000 €
	Achat bâtiment ancienne sous-préfecture	0 €	780 000 €
	Travaux Grange aux Dîmes (portes+isolation)	50 000 €	50 000 €
VOIRIE	Travaux pôle multimodal Gare	2 000 000 €	1 500 000 €
	Travaux voirie accès Im BOCKLER	150 000 €	0 €
	Etudes traversée Weiler	50 000 €	50 000 €
	Travaux voirie Rue de la Paix	0 €	800 000 €

	Travaux extension réseau	90 000 €	90 000 €
AUTRES TRAVAUX	Travaux skate-park	400 000 €	0 €
	Travaux éclairage public (LED)	250 000 €	0 €
	Travaux aires de jeux	80 000 €	0 €
AUTRES DÉPENSES	Achat véhicules ST	50 000 €	50 000 €
TOTAL		3 520 000 €	3 340 000 €

Dans le cadre de cette prospective, bien entendu, les montants figurant dans le précédent tableau ne sont que des montants estimatifs et provisoires. Suite au lancement des différentes consultations au niveau des entreprises, ces montants seront amenés à être réajustés.

Compte tenu de l'évolution de l'inflation, le calendrier et la cadence de réalisation des travaux pourront également évoluer en fonction des besoins et des contraintes techniques et financières.

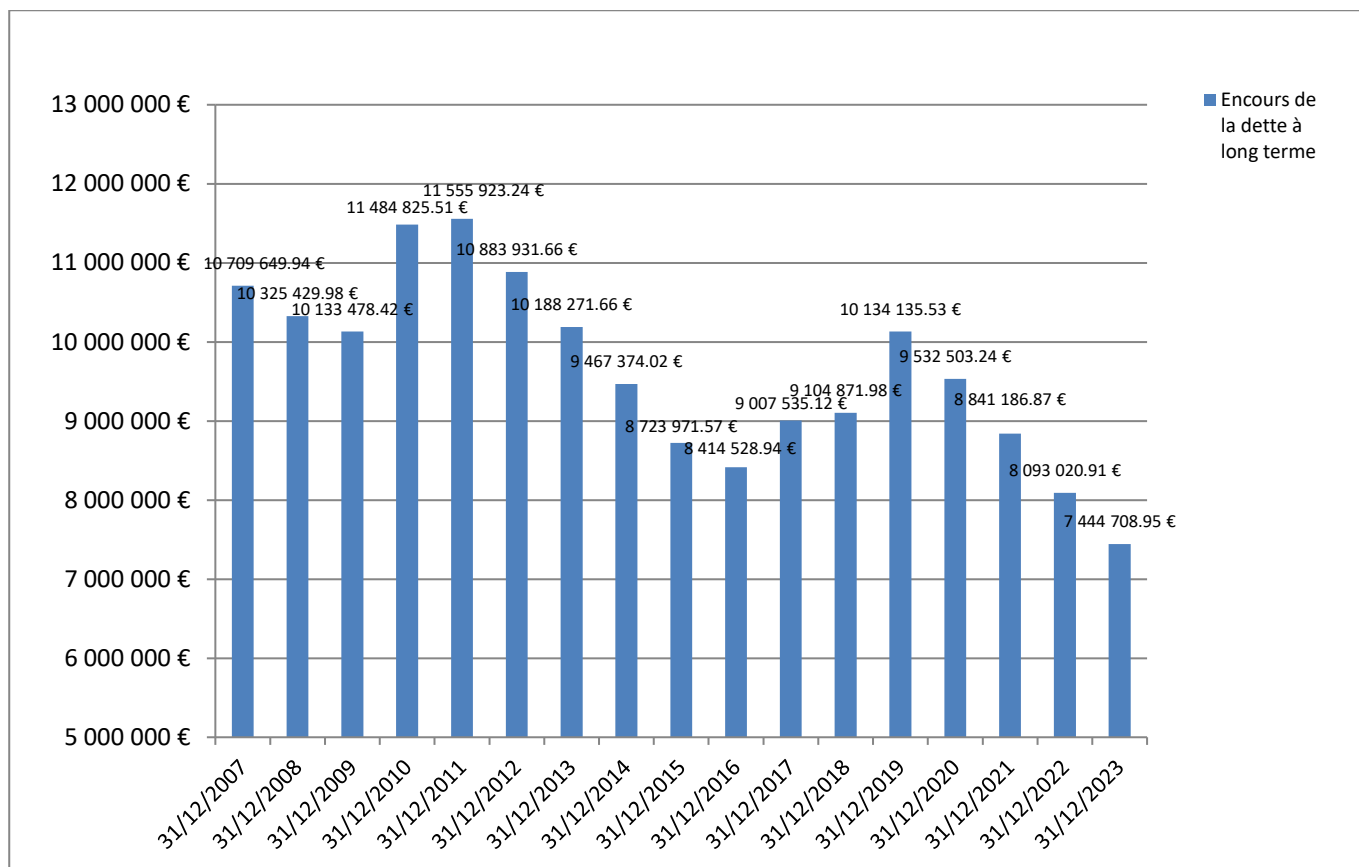
Outre les dépenses d'investissement figurant dans le précédent tableau, la ville a tous les ans des dépenses d'investissement récurrentes (subvention d'équipement, achat de matériel de bureau et informatique, mobilier, logiciels, plantations, panneaux de signalisation, matériel divers) qui se montent en moyenne à près de 280 000 € par an.

Pour équilibrer financièrement le budget 2025, un emprunt à long terme de 1 900 000 € (montant estimé à ce jour) sera nécessaire.

V. STRUCTURE ET GESTION DE LA DETTE

1) Evolution rétrospective de la dette de la ville

Voici l'évolution de la dette à long terme de la ville de Wissembourg du 31/12/2007 au 31/12/2023 :



Voici un tableau récapitulatif retraçant l'encours des emprunts à court terme du 31/12/2007 au 31/12/2023 :

31/12/2007	31/12/2008	31/12/2009	31/12/2010	31/12/2011	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2014
0 €	0 €	0 €	1 200 000 €	1 280 000 €	1 070 000 €	650 000 €	600 000 €

31/12/2015	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023
0 €	220 000 €	750 000 €	470 000 €	850 000 €	340 000 €	320 000 €	250 000 €	300 000 €

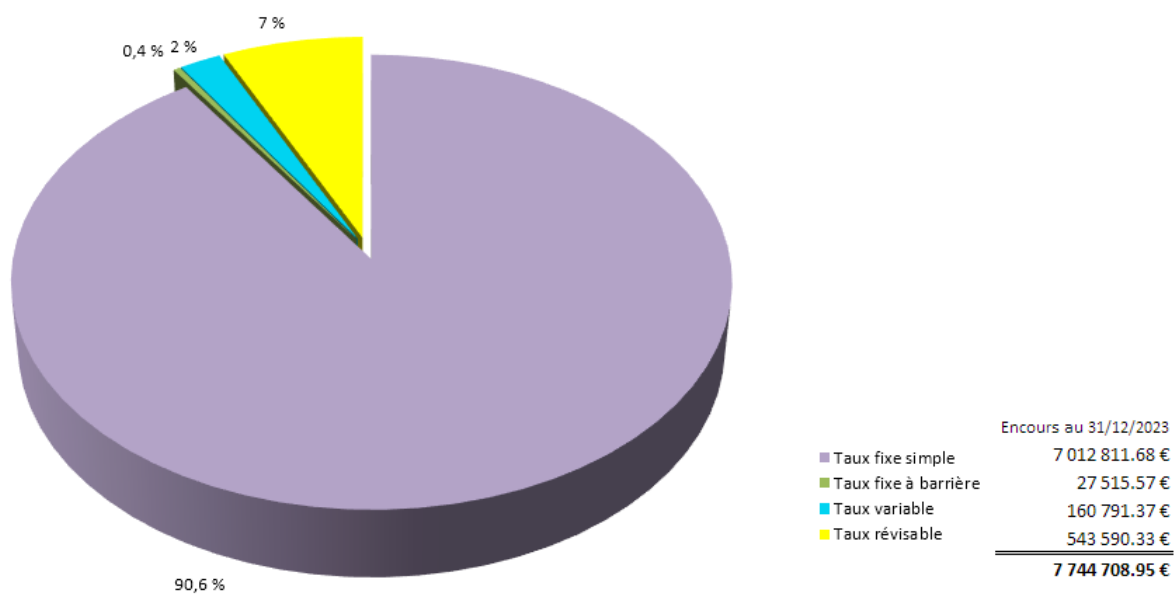
Ces emprunts à court terme ont principalement permis le préfinancement du FCTVA dans l'attente du versement de ce fonds en N+1 par l'Etat.

2) Structure de la dette et répartition par prêteurs au 31/12/2023

a) Structure de la dette au 31/12/2023

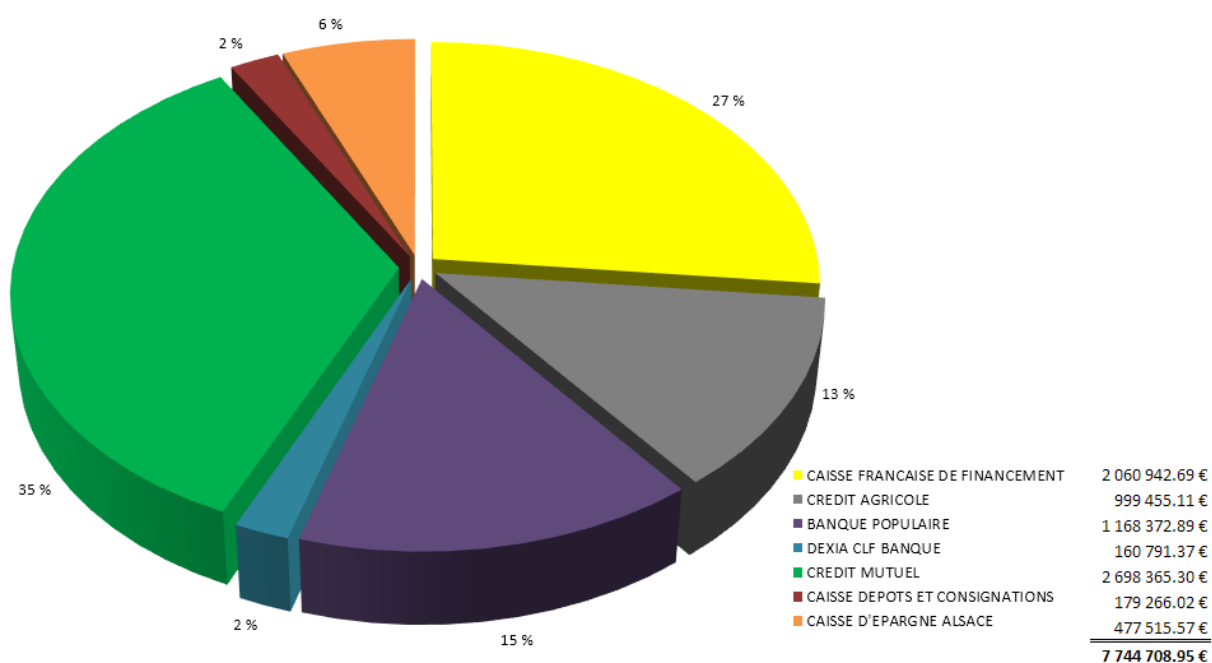
L'encours global de la dette au 31/12/2023 se monte à 7 744 708,95 € (7 444 708,95 € de prêts à long terme et 300 000 € de prêt à court terme)

Voici la structure de l'encours de la dette au 31/12/2023 par types de taux :



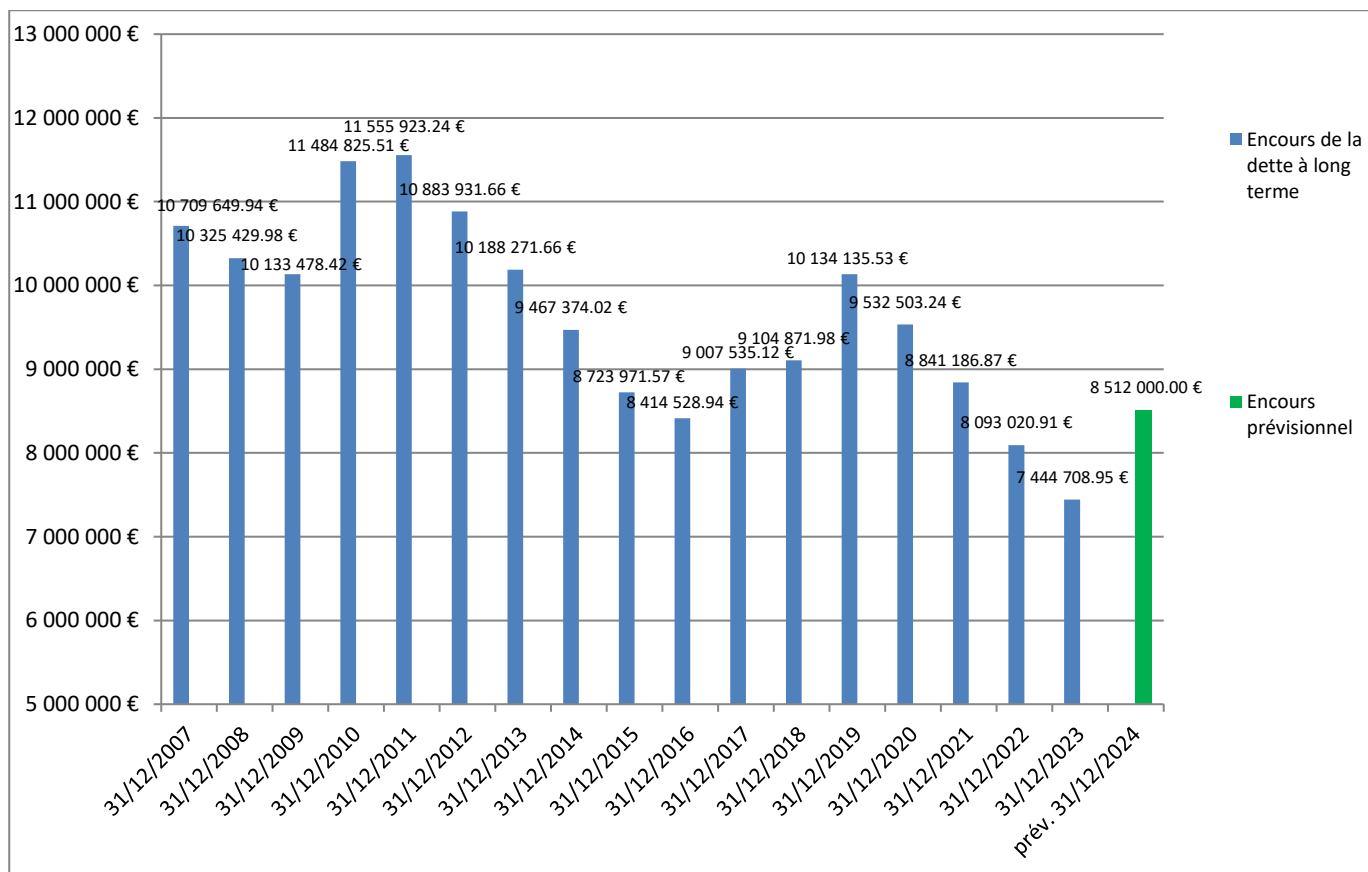
b) Répartition de la dette par prêteur au 31/12/2023

Voici l'encours de la dette au 31/12/2023 réparti par prêteurs :



3) Eléments prospectifs au niveau de la dette de la ville au 31/12/2024

Graphique récapitulatif de la dette à long terme :



Voici un tableau récapitulatif retraçant le montant des emprunts à court terme du 31/12/2007 au 31/12/2024 :

31/12/2007	31/12/2008	31/12/2009	31/12/2010	31/12/2011	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015
0 €	0 €	0 €	1 200 000 €	1 280 000 €	1 070 000 €	650 000 €	600 000 €	0 €

31/12/2016	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2024
220 000 €	750 000 €	470 000 €	850 000 €	340 000 €	320 000 €	250 000 €	300 000 €	750 000 €

On peut constater, qu'en partant sur une hypothèse médiane d'emprunts à long terme contractés en 2024 à hauteur de 1 920 000 €, compte tenu du remboursement en capital de 853 000 € pour les emprunts à long terme sur l'exercice 2024, la dette à long terme augmenterait de près de 1 067 000 € entre 2023 et 2024 pour atteindre un niveau de 8 512 000 € au 31/12/2024.

Compte tenu du montant des dépenses d'investissement envisagé en 2024, il y aura lieu de prévoir également un prêt-relais de 750 000 € (prêt à court terme) qui sera remboursé en 2025 par le versement du FCTVA de l'Etat.

BUDGET EAU

I. ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2024

1) Exploitation et autofinancement

TOTAL RECETTES REELLES D'EXPLOITATION 2024 PREVISIONNELLES :	1 200 000 €
TOTAL DEPENSES REELLES D'EXPLOITATION 2024 PREVISIONNELLES :	830 000 €

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL BRUT SUR L'EXERCICE 2024 :	370 000 €
--	------------------

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL NET SUR L'EXERCICE 2024 :	312 000 €
---	------------------

Les dépenses réelles d'exploitation prévisionnelles 2024 s'élèvent à 830 000 € et sont en hausse de 129 000 € (+ 18,4 %) par rapport à celles prévues en 2023.

Cette hausse s'explique essentiellement par **une hausse des dépenses courantes de 67 000 €** (liée notamment à une augmentation des travaux de branchement de 41 000 €, une augmentation des achats d'eau de 15 000 € et une augmentation des dépenses d'énergie de 12 000 €), **une hausse des dépenses financières de 40 000 €** (lié aux emprunts réalisés en 2023), **une hausse des dépenses de personnel de 10 000 €** et **une augmentation des atténuations de produits de 10 000 €** (liée aux versements à effectuer à l'Agence de l'eau pour les différentes redevances).

Les recettes réelles d'exploitation prévisionnelles 2024 s'élèvent à 1 200 000 € et sont en hausse de 270 000 € (+ 29 %) par rapport à celles prévues de 2023.

Cette hausse s'explique principalement par l'augmentation des tarifs votés lors du conseil municipal du 22/09/2023 (+ 0,47 € HT/m³ et + 16,80 € HT/an de location de compteur).

L'autofinancement brut prévisionnel dégagé sur l'exercice 2024 est quant à lui en forte hausse de 141 000 € (+ 61,6 %) par rapport à celui prévu en 2023.

L'autofinancement net prévisionnel dégagé sur l'exercice 2024 est également en forte hausse de 102 000 € (+ 48,6 %) par rapport à celui prévu en 2023.

Cet autofinancement net prévisionnel de 312 000 € sur l'exercice 2024 financera une partie des dépenses d'investissement prévues en 2024.

Pour info : excédent d'exploitation 2023 reporté ≈ 136 000 €

2) Investissement

Les principaux investissements envisagés en 2024 sont les suivants (en HT) :

Travaux réseau Rue de la Paix	300 000 €
Travaux extension réseau + conformité	130 000 €
Travaux réseau Rue des Vignes	60 000 €

Travaux sécurisation alimentation eau potable Weiler (solde)	60 000 €
Travaux forages	70 000 €
Travaux réservoir bas	35 000 €
Travaux réservoir – Maison forestière Scherholl	20 000 €
Travaux réseau Rue des Roseaux	27 000 €
Travaux transfrontalier (solde)	18 000 €
Travaux conduite Weiler/Wissembourg	10 000 €
Achat compteurs d'eau	32 000 €
TOTAL	762 000 €

Financement prévisionnel des investissements : autofinancement (370 K€) + excédents reportés (252 K€) + subventions (32 K€) + emprunts (172 K€).

3) Endettement

- **endettement au 31/12/2023 : 1 067 833,79 €**

soit 138,64 € / hab.

- prévision de remboursement en 2024 :

• capital	56 919,69 €
• intérêts	42 429,81 €
TOTAL	99 349,50 €

Un emprunt à long terme de 172 000 € est envisagé, à ce jour, en 2024 pour financer les dépenses d'investissement prévues.

Endettement prévisionnel au 31/12/2024 : 1 182 914,10 €

soit 153,59 € / hab.

ce qui représente une hausse de 14,95 € / hab. par rapport au 31/12/2023

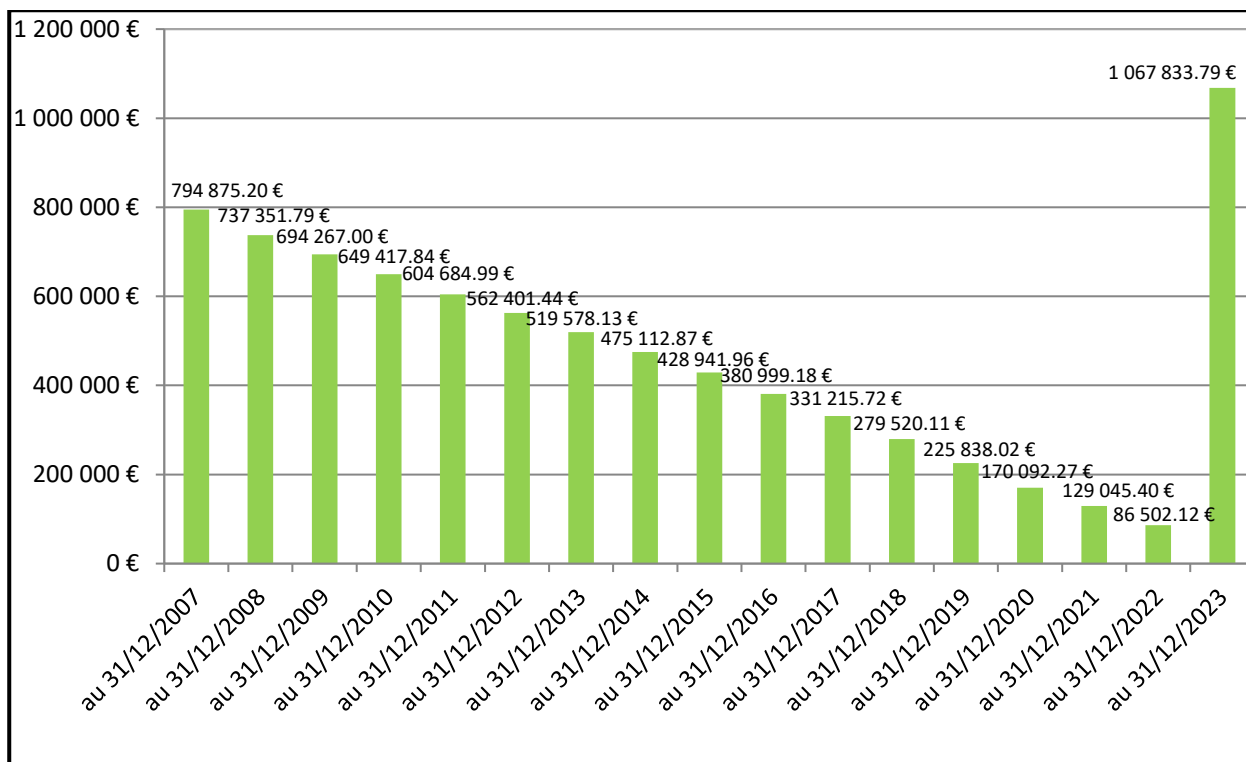
II. ENGAGEMENTS PLURIANNUELS ENVISAGES SUR LES ANNEES 2025 ET 2026

A compter du 01/01/2025, la compétence eau a été transféré au SIEARR (Délibération du 12/01/2024). C'est cette nouvelle structure, en collaboration avec les élus de la commune qui seront représentés dans cette nouvelle instance, qui fixeront les projets d'investissement à traiter en 2025 et 2026.

III. STRUCTURE ET GESTION DE LA DETTE

1) Evolution rétrospective de la dette du budget de l'eau

Voici l'évolution de la dette du budget eau du 31/12/2007 au 31/12/2023 :



2) Structure de la dette et répartition par prêteurs au 31/12/2023

a) Structure de la dette au 31/12/2023

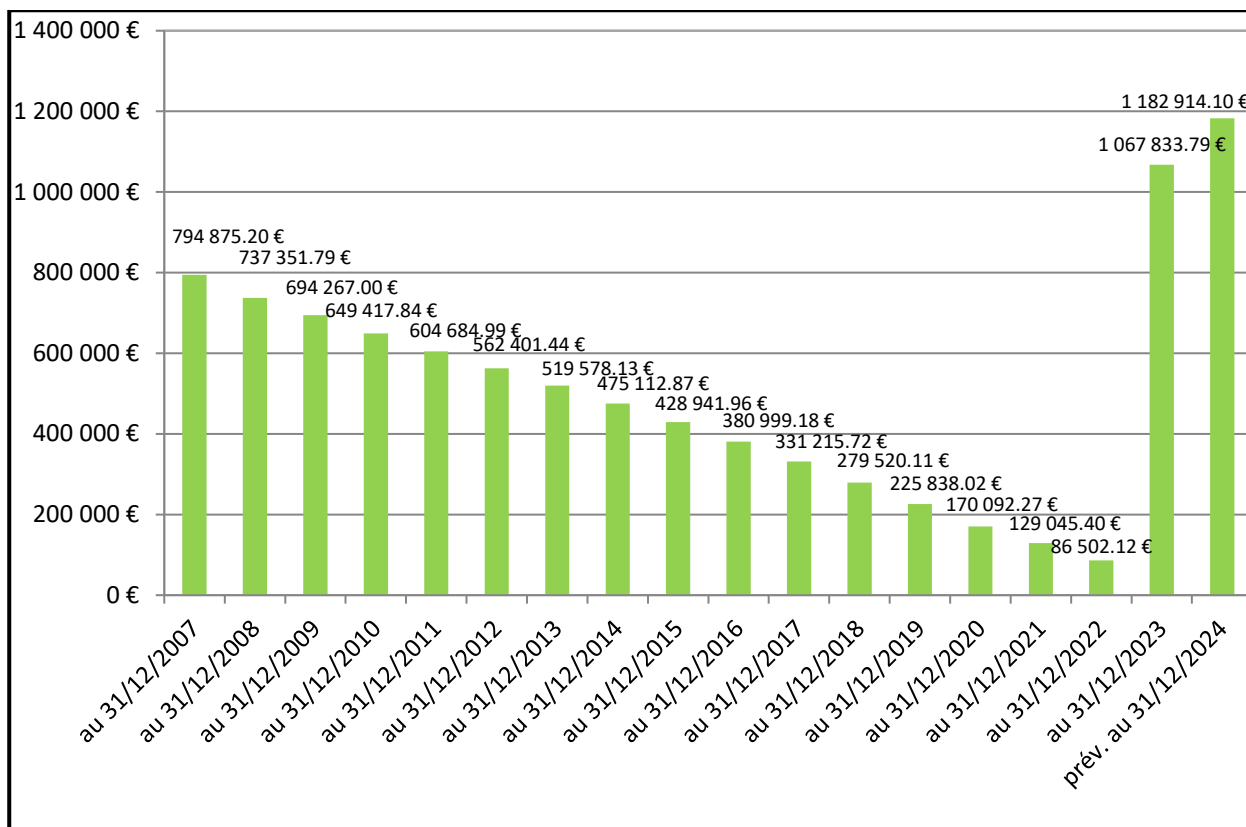
L'encours de la dette du budget EAU se monte à 1 067 833,79 € au 31/12/2023. L'intégralité de l'encours de cette dette est à taux fixe.

b) Répartition de la dette par prêteurs au 31/12/2023

94 % de l'encours au 31/12/2023 a été pris auprès de la Banque Postale. Les 6 % restants sont détenues par le Crédit Mutuel ALSACE DU NORD.

3) Eléments prospectifs au niveau de la dette du budget de l'eau

Graphique représentatif ci-dessous :



On peut constater une hausse prévisionnelle de l'encours de la dette de 115 080,31 € entre le 31/12/2023 et le 31/12/2024.

BUDGET LA NEF – GESTION DES SPECTACLES

Il est rappelé qu'il n'y a pas d'encours de dette sur ce budget annexe.

Les principaux éléments à retenir sont les suivants :

I. ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2024

1) Fonctionnement

DEPENSES

- **Dépenses courantes : 350 000 € (+ 35 000 € par rapport au montant budgétisé en 2023)**

Voici notamment les principales variations proposées par la directrice de la NEF compte tenu des réalisations 2023, du programme culturel 2024 et surtout du contexte économique actuel :

Dépenses énergie - électricité/gaz	+ 10 000 €	Réajustement par rapport aux réalisations 2023
------------------------------------	------------	--

Locations mobilières	+ 3 000 €	Location matériel complémentaire + augmentation du nombre de séances de cinéma
Entretien bâtiments	+ 19 000 €	Réparation électriques, contrôles réglementaires
Entretien autres biens mobiliers	+ 5 000 €	Réparation barres supports d'équipement porteuse
Achat prestations de services	- 2 000 €	Diminution prévisionnelle des coûts des différents spectacles prévus en 2024

- **Dépenses de personnel : 190 000 € (+ 5 000 € par rapport au montant budgétisé en 2023)**

Personnel affecté par la commune de rattachement	+ 5 000 €	Ajustement par rapport aux réalisations 2023
--	-----------	--

- **Autres dépenses : 2 000 € (- 4 000 € par rapport au montant budgétisé en 2023)**

Dépenses imprévues	- 4 000 €	Pas de dépenses imprévues en M57
--------------------	-----------	----------------------------------

Le montant total prévisionnel des dépenses réelles de fonctionnement s'élève à 542 000 € pour l'exercice 2024. Ce montant est en hausse de 36 000 € (+ 7,1 %) par rapport à celui prévu en 2023.

RECETTES

Voici les principales recettes réelles de fonctionnement attendues en 2024 :

Excédent antérieur reporté	65 000 €
Redevances de services (billetterie)	76 000 €
Subvention ETAT	30 000 €
Subvention du CEA	36 000 €
Subvention Communauté de Communes du Pays de Wissembourg	23 000 €
Locations de salles	22 000 €
Subvention de fonctionnement d'équilibre versée par la ville	<u>290 000 €</u>
TOTAL PREVISIONNEL DES RECETTES REELLES	542 000 €

Cette subvention d'équilibre prévisionnelle de fonctionnement de 290 000 € est inférieure de 10 000 € à celle budgétisée en 2023.

2) Investissement

Voici les principaux investissements envisagés en 2024 :

- Travaux portes	12 000 €
- Travaux sol des loges	8 000 €
- Travaux conformité électrique	4 000 €
- Installations nouvelles clés + serrures	10 000 €

- Achat copieurs	4 000 €
- Achat nouvelle console lumière	4 000 €
- Achat nouveaux micros	1 000 €
- Achat nouveaux projecteurs LED	<u>27 000 €</u>
TOTAL	70 000 €

Ces dépenses d'investissement sont à ce jour intégralement financées par une subvention d'équipement de 70 000 € versée par la ville.

II. DEPENSES D'INVESTISSEMENT ENVISAGEES EN 2025 ET 2026

Voici les principaux investissements envisagés en 2025 et 2026 :

- Pour 2025 : Achat projecteurs LED	60 000 €
- Pour 2026 : Achat projecteurs LED	60 000 €

BUDGET LOTISSEMENT GUMBERLE

L'encours du prêt-relais au 31/12/2023 de ce budget annexe se monte à 130 000 €. Il est indexé sur le taux du LIVRET A (taux de 4,30 % au 31/12/2023).

Pour l'exercice 2024, les principales dépenses prévisionnelles seront le paiement du solde des travaux de viabilisation au niveau de la voirie pour 48 000 €, du solde des travaux de viabilisation au niveau des réseaux secs pour 40 000 €, des frais financiers pour 5 600 €, des frais de maîtrise d'oeuvre et de personnel pour 6 500 € et le remboursement du solde du prêt-relais de 130 000 €.

Une dernière vente de terrains est prévue en 2024 pour un montant total de 166 500 €. Un excédent global antérieur de près de 27 000 € est également reporté sur l'exercice 2024.

Pour équilibrer financièrement ce budget annexe, une dernière subvention exceptionnelle d'équilibre de près de 37 000 € devra être versée par le budget principal de la commune.

PS : il est rappelé que le budget principal a versé en 2023 une subvention exceptionnelle de 60 000 € à ce budget annexe.

BUDGET LOTISSEMENT DES 4 VENTS

L'encours du prêt-relais au 31/12/2023 se monte à 465 000 €. Cet encours est à taux fixe (2,77 %).

Pour l'exercice 2024, les principales dépenses prévisionnelles seront le paiement des frais financiers pour 13 000 €, de frais de géomètre pour 1 700 € et des frais de personnel pour 5 000 €.

Aucune vente de terrain n'est prévue à ce jour en 2024 sur ce budget annexe.

Un prêt-relais complémentaire de 35 000 € sera à prévoir sur l'exercice 2024 pour couvrir le déficit global antérieur reporté de près de 15 300 € ainsi que les dépenses prévisionnelles énumérées ci-dessus.

L'encours prévisionnel des prêts-relais au 31/12/2024 devrait se monter au total à 500 000 €.

BUDGET QUARTIER STEINBAECHEL

L'encours des prêts-relais au 31/12/2023 se monte à 990 000 €. L'intégralité de l'encours est à taux fixe.

Pour l'exercice 2024, les principales dépenses prévisionnelles seront le paiement des frais liés à l'étude de faisabilité pré-opérationnelle (signée avec l'ATIP) relative à l'urbanisation du secteur Steinbaechel pour 18 000 €, des frais liés aux diagnostics faune/flore pour 43 000 €, des frais financiers pour 39 000 €, des frais de personnel pour 5 000 € et le remboursement d'un prêt-relais de 100 000 € qui arrivera à échéance au 31/12/2024.

Aucune vente de terrains n'est prévue à ce jour en 2024 sur ce budget annexe.

L'excédent global antérieur de près de 41 000 € reporté sur l'exercice 2024 constituera la principale recette sur l'exercice 2024.

Un prêt-relais complémentaire de 165 000 € sera à prévoir sur l'exercice 2024 pour financer les dépenses prévisionnelles énumérées ci-dessus.

L'encours prévisionnel des prêts-relais au 31/12/2024 devrait se monter au total à 1 055 000 €.